



Date  
08/07/2025

Date d'échéance  
22/07/2025

Facture N°  
1192

Page  
1/2

**MV SERVICES (EI)**  
3 Impasse du Moulin  
34230 Plaissan  
Siret: 97994549000014  
N° TVA: ""TVA non applicable, article 293B du CGI""  
contact@mvs34.fr  
Tél.: +33765236365

N° Client: 16395

**GARAGE AUTO DVS**  
67 Avenue Jean Jaures  
34600 Bédarieux  
garage.dvs34@orange.fr  
Mobile: +33766194793

| Désignation                                                                                                   | P.U HT | Qté | Total HT |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----|----------|
| <b>VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE N° 1549 DU 08/07/2025</b>                                                 |        |     |          |
| <b>PONT ÉLÉVATEUR 2 COLONNES (COPIE)</b>                                                                      |        |     |          |
| Marque: FOG   Modèle: AZUR 3T 1MOT   Lieu d'inspection: BÉDARIEUX   N° Série: ING041662S   Type Lieu.: AGENCE | 85 €   | 1   | 85.00 €  |
| <b>VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE N° 1546 DU 08/07/2025</b>                                                 |        |     |          |
| <b>PONT ÉLÉVATEUR 2 COLONNES (COPIE)</b>                                                                      |        |     |          |
| Marque: NUSSBAUM   Modèle: 2.30 SL   Lieu d'inspection: BÉDARIEUX   N° Série: 407001   Type Lieu.: AGENCE     | 85 €   | 1   | 85.00 €  |
| <b>VÉRIFICATION DE MISE/REMISE EN SERVICE N° 1545 DU 08/07/2025</b>                                           |        |     |          |
| <b>PONT ÉLÉVATEUR 2 COLONNES (COPIE)</b>                                                                      |        |     |          |
| Marque: OMCN   Modèle: 199/GAMMA   Lieu d'inspection: BÉDARIEUX   N° Série: 68752   Type Lieu.: AGENCE        | 120 €  | 1   | 120.00 € |
| <b>VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE N° 1548 DU 08/07/2025</b>                                                 |        |     |          |
| <b>PONT ÉLÉVATEUR 4 COLONNES (COPIE)</b>                                                                      |        |     |          |
| Marque: WERTHER   Modèle: 443ATLT   Lieu d'inspection: BÉDARIEUX   N° Série: F0901848   Type Lieu.: AGENCE    | 85 €   | 1   | 85.00 €  |
| <b>VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE N° 1547 DU 08/07/2025</b>                                                 |        |     |          |
| <b>PONT ÉLÉVATEUR CISEAUX (COPIE)</b>                                                                         |        |     |          |
| Marque: NUSSBAUM   Modèle: JUMBO IV   Lieu d'inspection: BÉDARIEUX   N° Série: 336526   Type Lieu.: AGENCE    | 85 €   | 1   | 85.00 €  |
| Carnet d'entretien (offert)                                                                                   | 0 €    | 1   | 0.00 €   |
| TOTAL HT                                                                                                      |        |     | 460.00 € |



Date  
**08/07/2025**

Date d'échéance  
**22/07/2025**

Facture N°  
**1192**

Page  
**2/2**

**MV SERVICES (EI)**

3 Impasse du Moulin  
34230 Plaissan  
Siret: 97994549000014  
N° TVA: ""TVA non applicable, article 293B du CGI""  
contact@mvs34.fr  
Tél.: +33765236365

**GARAGE AUTO DVS**

67 Avenue Jean Jaures  
34600 Bédarieux  
garage.dvs34@orange.fr  
Mobile: +33766194793

**N° Client: 16395**

| Désignation          | P.U HT | Qté | Total HT        |
|----------------------|--------|-----|-----------------|
| TOTAL HT REPORTÉ     |        |     | 460.00 €        |
| Frais de déplacement | 30 €   | 1   | 30.00 €         |
| TOTAL HT             |        |     | <b>490.00 €</b> |
| TVA 0 %              |        |     | <b>0.00 €</b>   |
| TOTAL TTC            |        |     | <b>490.00 €</b> |

**Conditions de paiement:**

**A RECEPTION DE FACTURE**

IBAN : FR76 4061 8804 2400 0405 4410 679  
BIC : BOUS FRPP XXX

## Conditions générales de vente

**ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES** Les présentes conditions générales de ventes ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la société MV SERVICES et ses clients. Le terme « vente » désigne toute fourniture de prestations de services, de contrôle d'engin de levage, de fourniture de matériel, quelle que soit la qualification exacte du contrat. La société peut à tout moment modifier ses conditions sans préavis. Toutes modifications ne sauraient affecter les commandes déjà acceptées ou exécutées.

**ARTICLE2 : EXECUTION DU CONTRAT** Toute prestation est considérée comme acceptée par MV SERVICES que si elle est confirmée par écrit par cette dernière. Toute modification de commande demandé par le client ne pourra être prise en considération que si elle est parvenue par écrit au moyen d'un courrier électronique adressé à MV SERVICES (contact@mvs34.fr), et ce avant tout engagement de dépenses concernant la commande initiale. Toute modification de commande devra faire l'objet d'une acceptation écrite notifiée par courrier électronique de MV SERVICES (contact@mvs34.fr). Le client recevra une information détaillée du contrôle (date et horaire).

**ARTICLE2 : OBLIGATIONS DU CLIENT** Le client se doit, dans le cadre notamment de la réglementation, de mettre à disposition de la société MV SERVICES les moyens nécessaires à l'exécution de la mission qui lui est confiée : moyens matériels, charges d'essais, moyens d'accès en sécurité, moyens de transport sur site ou moyens d'équipement de protection spécifiques. Le client se doit d'indiquer au personnel de la société toutes les mesures de sécurité relatives à son établissement : plan de prévention, circulation, consignes de sécurité, dangers potentiels. Le client se doit de mettre à disposition de la société MV SERVICES du personnel qualifié et responsable de ses actes pour effectuer les manœuvres et manipulations nécessaire au bon déroulement de la mission. Le client se doit de mettre à disposition de la société le matériel à inspecter en état de fonctionnement, hors production et dans une zone sécurisée. Le client devra respecter l'horaire de la prestation.

**ARTICLE4 : DEVIS/PRIX** Les devis sont établis sur la base des renseignements fournis par le client à la société MV SERVICES. Ils sont susceptibles d'être révisés notamment en cas de modification du contenu de la mission de la part du client. La durée de la validité des offres et des prix est déterminée par l'actualisation du tarif en vigueur. Les prix des prestations sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés en TTC. La société MV SERVICES se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

**ARTICLE 5 : MODALITE DE PAIEMENT** Le règlement des commandes s'effectue « à réception de facture » selon les modalités suivantes : -soit par chèque bancaire émis à l'ordre de MV SERVICES -soit par virement bancaire (coordonnée bancaire indiqué sur la facture). Le rapport sera envoyé après réception du règlement de la facture. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. Si la société MV SERVICES se trouve dans l'impossibilité de réaliser sa mission du fait du client, ou en cas d'annulation de la prestation par ce dernier, moins de 48 heures avant la date d'intervention prévue, la société MV SERVICES se réserve le droit de facturer des frais d'annulation. Une telle demande d'annulation devra impérativement être formulé par courriel à contact@mvs34.fr

**ARTICLE 6 : CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** L'ensemble des documents remis et les informations recueillis au cours de la mission sont jugés confidentiels. La société MV SERVICES ne diffuse un résultat de contrôle à aucune personne ou organisme autre que le groupement d'intérêt public mentionne à l'article L.256-2-1 du code rural. Les rapports d'inspections, ou tout autre document propre à une mission, ne peuvent être diffusés à des tiers sans l'autorisation du client concerné. Cependant, la société MV SERVICES se réserve le droit de communiquer pour la lecture des rapports et des documents administratifs par les pouvoirs publics s'ils le demandent et ce conformément à la réglementation applicable, aux évaluateurs COFRAC et tout autre organisme d'audit (interne et superviseurs) dont la confidentialité sera exigée, ainsi que la possibilité de faire figurer le nom du client sur une liste de références.

**ARTICLE 7 : ASSURANCE** Les prestations telles que définies à l'article 2, sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. A la demande du client, la société MV SERVICES communique les informations relatives aux limites de garantie de sa police d'assurance.

**ARTICLE 8 : FORCE MAJEURE** La responsabilité de MV SERVICES ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de ventes découle d'un cas de force majeure. Par force majeure, on entend toute cause étrangère, prévisible ou non, de nature irrésistible ou dont les effets modifieraient substantiellement l'équilibre économique de la prestation pour MV SERVICES. Les événements de grève, lock-out, incendie, inondation, neige, émeute, guerre, pénurie de combustibles, d'énergie, de transports, de matériels, de produits nécessaires à la réalisation des prestations réalisées par MV SERVICES, etc., sont tenus pour un cas de force majeure, même s'ils ne sont que partiels et quelle qu'en soit la cause.

**ARTICLE 9 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE JURIDICTIONNELLE** Toute contestation ou litige lors de l'interprétations ou l'exécution des présentes, s'ils n'ont pas pu être résolu à l'amiable entre les deux parties, sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

**ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE** Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de ventes est soumis à la loi française.

**ARTICLE 11 : ENTREE EN VIGUEUR** Les présentes conditions générales de ventes entrent en vigueur à compter de leur acceptation par le client.